

Palmarès des prix de l'entrepreneuriat des femmes 8 franciliennes lauréates du concours « Créatrices d'Avenir » 2025

- Karine Jean-Jacques, fondatrice de l'entreprise d'insertion KA.JI.JI primée par le Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2025 »
- Le Prix du « Meilleur pitch » est attribué à Oksana Thavone par le public pour son entreprise Pépite Café
- Un engagement social et sociétal fort des lauréates des 6 prix thématiques

Le Grand Jury du concours « Créatrices d'Avenir », événement de référence pour valoriser et inspirer l'entrepreneuriat des femmes en Ile-de-France, a rendu son verdict. La lauréate du **Grand Prix « Créatrices d'Avenir 2025 »**, ainsi que les lauréates des six **Prix thématiques** et du **Prix du « Meilleur Pitch »**, ont été récompensées lors d'une cérémonie qui s'est tenue mardi 9 décembre 2025 dans le cadre exceptionnel de la Fondation des Etats-Unis à la Cité Internationale Universitaire de Paris.

A la clé pour les lauréates : 30 000 € de dotations en numéraire, une visibilité médiatique et des accompagnements sur mesure offerts par les partenaires.

Les lauréates mises à l'honneur cette année incarnent pleinement la diversité, le dynamisme et l'esprit d'innovation des femmes entrepreneures à travers les territoires franciliens. Leurs projets se distinguent par un engagement fort, en résonance avec les enjeux actuels, et portent des valeurs centrées sur le développement durable, l'inclusion et la solidarité. Elles illustrent ainsi leur volonté d'avoir un impact positif, tant auprès de leurs communautés qu'en faveur de l'humain et de la planète.

« L'édition 2025 de Créatrices d'Avenir met en lumière des entrepreneures qui, chacune à leur manière, transforment durablement nos territoires. Qu'il s'agisse d'insertion, d'artisanat, d'innovation médicale, de transition écologique ou de dynamisation des quartiers, leurs projets démontrent que l'entrepreneuriat des femmes est aujourd'hui un véritable levier de progrès social et économique. Ces femmes portent des initiatives utiles, ambitieuses et profondément humaines. Elles montrent qu'en levant les obstacles à l'entrepreneuriat, nous libérons une capacité d'action essentielle pour notre région et pour la société. » appuie Francine Savidan, présidente du réseau Initiative Ile-de-France.

Lauréates « Créatrices d'Avenir » 2025

Grand Prix « Créatrices d'Avenir » 2025 & Prix « Pépite des quartiers »



Karine Jean-Jacques
KA.JI.JI – Plaisir (78)

KA.JI.JI est un atelier de confection textile et une entreprise d'insertion qui allie inclusion sociale, production locale et impact concret au service des habitants et du tissu économique du quartier du Valibout (78). Son activité s'articule autour de trois pôles : un atelier textile au service de la RSE des entreprises ; une marque engagée contre la précarité menstruelle avec des protections réutilisables et des ateliers de sensibilisation ; un service de retouche solidaire de proximité favorisant le réemploi. En tant qu'entreprise d'insertion, elle accompagne principalement des femmes éloignées de l'emploi.

Prix « Artisanat »



Myriam Bouchouit
MZ Pâtisserie – Magny-les-Hameaux (78)

MZ Pâtisserie sélectionne des matières premières nobles et locales, issues de circuits courts, qu'elle transforme grâce à des gestes techniques précis en pâtisseries fines, de saison et artisanales. Aux entremets, tarte, pièces uniques pour événements privés ou professionnels, s'ajoutent des pots de praliné, gâteaux de voyage, livres de recettes, ainsi que des ateliers et animations, notamment pour transmettre son savoir-faire auprès de jeunes en difficulté.

Prix « Impact territorial » (nouvelle catégorie)



Léa Bourlier Chartier
La Passerelle – L'Île-Saint-Denis (93)

La Passerelle est un commerce de proximité, unique en son genre qui comprend d'un côté une épicerie bio, vrac et consignes de 120m², et de l'autre un restaurant-bar proposant une carte simple et de saison à prix abordable en utilisant les invendus de l'épicerie. Lieu de proximité accueillant, vivant et humain, La Passerelle garantit une offre variée à des prix maîtrisés, permettant à chaque maillon de la chaîne de distribution de s'y retrouver (producteurs, distributeur, client) tout en réduisant les déchets du quotidien.

Prix « Innovation »



Setan Barry
HomePulse – Saint-Denis (93)

HomePulse développe le ThromboTrack, un dispositif médical portable, destiné aux patients et aux professionnels de santé, qui permet de mesurer en quelques minutes le taux de plaquettes sanguines, un indicateur clé pour la sécurité de nombreux traitements. Inspiré du format des tests rapides, il rend possible un suivi au plus près du patient, sans passage systématique au laboratoire. L'objectif est double : améliorer la qualité et la rapidité du suivi médical tout en réduisant les contraintes logistiques, les inégalités d'accès aux soins et l'impact écologique des analyses actuelles.

Prix « Mixité des métiers »



Gabriella Brami
Batiwomen – Charenton-Le-Pont (94)

Batiwomen est une entreprise de maçonnerie générale et rénovation qui associe savoir-faire traditionnel et approche moderne, tout en faisant la promotion de la place des femmes dans le bâtiment. De l'idée à la livraison, Batiwomen propose une offre complète à travers un pôle Conception (études, faisabilité, conception architecturale et technique, choix des matériaux, accompagnement personnalisé) et un pôle Réalisation (travaux de construction, rénovation et agrandissement, suivi de chantier, respect des normes, livraison clé en main).

« Prix Engagement écologique et sociétal »



Béatrice Lê & Lorena Rossi
La Ferme des folies – Lagny-sur-Marne (77)

La Ferme des folies est un verger-maraîcher de 2 hectares comprenant des jardins plein champs, encadrés par des arbres fruitiers, et deux serres de 800m² permettent de produire toute l'année pour répondre au modèle de distribution AMAP. Sous certification biologique, La Ferme des folies pratique une agriculture écologique inspirée des principes de la permaculture. L'échelle restreinte de sa production, ainsi que sa diversification, lui permettent d'apporter un soin particulier au sol et de pratiquer une agriculture qui entretient une grande biodiversité.

Prix du « Meilleur pitch »



Okasana Thavone
Pépite – Juvisy-sur-Orge (91)

Pépite ne se résume pas à une offre savoureuse : c'est aussi un espace de convivialité, un café où les habitants se retrouvent, discutent, et partagent un moment de détente. On y déguste des boissons fruitées ou lactées préparées à la minute, chaudes ou froides selon l'envie, avec une spécialité qui fait le succès du lieu : le bubble tea, réalisé de manière authentique à la taiwanaise. La carte s'accompagne de matcha lattés, cafés gourmands, onigiris maison (ces boulettes de riz asiatiques garnies et enveloppées d'algue croustillante), et de gâteaux artisanaux confectionnés par une cheffe pâtissière partenaire.

Qui peut candidater à « Créatrices d'Avenir » ?

Toute femme ayant créé ou repris une entreprise dont :

- Le siège social est situé en Ile-de-France,
- Au moins 50% des parts sont détenues par une ou plusieurs femmes, et la dirigeante est une femme,
- Les statuts ont été déposés (pour les sociétés) ou la demande d'immatriculation a été réalisée (pour les entreprises individuelles) avant le 30 septembre de l'année en cours,
- Le projet s'inscrit dans au moins une des catégories de prix du concours.

Comment candidater ?

Rendez-vous sur www.creatricesdavenir.com.

En savoir plus sur « Créatrices d'Avenir »

Retrouvez plus d'informations sur www.creatricesdavenir.com et découvrez les lauréates des précédentes éditions sur www.creatricesdavenir.com/palmares

Suivez « Créatrices d'Avenir » sur les réseaux sociaux :

- Instagram : creatricesdavenir
- Facebook : ConcoursCreatricesdAvenir
- LinkedIn : creatricesdavenir

À propos du réseau Initiative Ile-de-France

Initiative Ile-de-France, réseau associatif francilien d'accompagnement et de financement des entrepreneurs a permis de créer et maintenir 4 290 emplois en 2024, en finançant et accompagnant plus de 1 700 nouveaux entrepreneurs dont 40% de femmes. Les entreprises accompagnées enregistrent un taux de pérennité de 89% à trois ans après leur création, contre un taux national de 66% (source INSEE), témoignant d'une réelle qualité de service apportée aux porteurs de projet. En savoir plus sur www.initiative-iledefrance.fr.

Contacts presse

Agence Edifice

Laëtitia Guittard - Tél. +33 (0)6 76 13 71 55 - Mail : laetitia@edifice-communication.com

Morgane Deck - Tél. +33 (0)6 26 96 15 78 - Mail : morgane@edifice-communication.com

Initiative Ile-de-France

Nadège Hammoudi - Tél : +33 (0)6 07 16 96 23 - Mail : nadege.hammoudi@initiative-iledefrance.fr

Avec le soutien de

